

R

reze

MENSUEL



Exposition

Nos manières
d'habiter Rezé p 5



Personnes âgées

Alzheimer,
on en parle p 10



Paroles d'habitants

"Le train, notre
quotidien" p 15



Bibliothèque

Du nouveau dans les rayons !



22



7



20



18



N° 45

Le mensuel
d'information
municipale



19



12



SOMMAIRE

www.mairie-reze.fr



Rezé Mensuel, le magazine de l'information municipale
Edition : Ville de Rezé (service communication 02 40 84 42 59)
Directeur de la publication : Gilles Retière
Directeur de la communication : Jacques Lamy
Rédactrice en chef : Catherine Le Brigand
Rédaction : Catherine Le Brigand, Stéphanie Le Goff
avec Bruno Sotin, Pascale Wester
Photos : Thierry Mezerette avec Ludovic Failler
Maquette : MCM Informations
Impression : LNG (Sainte-Luce-sur-Loire)
Régie Publicitaire : Gécop (02 40 71 06 06)
Tirage : 23 000 exemplaires
Contact : Rezé Mensuel, Hôtel de ville
BP 159, 44403 Rezé Cedex
Standard mairie : 02 40 84 43 00
**Imprimé sur papier recyclé à 100%
à partir de vieux papiers**

FAITS DU MOIS

- 5** Les journées métiers
- 6** Ne pas griller la politesse au tram
- 7** Graff au square Flaubert

ACTUALITÉ MAIRIE

- 8** Du nouveau dans les rayons !
- 10** Alzheimer, on en parle
- 12** Antennes relais sous surveillance



14



16



10

ACTUALITÉ QUARTIERS

14 Un mareyeur en bord de Loire

17 Nouvelle piste d'athlétisme

19 De la musique pour les tout-petits

MAGAZINE

20 Le Chantier du port naît en 1959

22 Sortir

Les ondes posent question

É

DITORIAL

par **Gilles Retière**,
Maire de Rezé
Vice-Président de Nantes Métropole

■ Les ondes électromagnétiques sont-elles dangereuses ou pas ? Pour l'instant, aucune source officielle ne nous dit qu'elles le sont. Comme tout citoyen, je me tiens informé et prend note des arguments des scientifiques, biologistes, associations, opérateurs de téléphonie mobile... En l'absence de données avérées sur la question,



j'ai pris position en 2008 en voulant appliquer un principe de précaution en limitant les puissances. Par deux fois, la Ville a refusé l'autorisation à Orange d'installer des antennes de téléphonie mobile rue de la Maillardière. A l'époque, la Justice nous a déboutés. Aujourd'hui, je constate que sa position a évolué. Pour preuve, les procès de ces derniers mois où a prévalu le principe de précaution. Pour autant, il faut raison garder. Les antennes sont des équipements très visibles mais

sont-elles les plus nocives en matière d'ondes ? Qu'en est-il du téléphone mobile, la box Wi-Fi, le micro-ondes, la télévision... Quoi qu'il en soit, il nous faut réduire le niveau moyen d'exposition du public au plus bas niveau possible compatible avec la qualité de service.

Je fais tout mon possible à Rezé pour qu'il en soit ainsi et pour que les opérateurs de téléphonie mobile jouent le jeu de la transparence sur leurs installations et qu'ils respectent des seuils d'exposition de champs électromagnétiques les plus bas possibles. L'idéal serait que nous alignions les seuils français sur ceux beaucoup plus contraignants fixés par plusieurs pays européens voisins (entre 0,6 et 6 v/m) voire en deçà avec un maximum de 2 v/m.

F

FAITS DU MOIS

ANNIVERSAIRE



TV REZE, la jeune télévision rezéenne de proximité, accessible via Internet, a un an. Et son équipe de vidéastes bénévoles fête l'événement avec tous ceux qui le souhaitent le 24 octobre. Au programme : cocktail, vidéos, le spectacle "Le roi sans tête" par la troupe Astuce et compagnie (8€ et 3€), un petit bal...
 À partir de 18h au centre socioculturel Jaunais-Blordière (31 Chemin-Bleu). <http://www.tvreze.fr/>



L'ÉVÉNEMENT Pourquoi vous êtes-vous installé à Rezé ? Quel regard portez-vous sur le logement social ? C'est à ces deux questions qu'une douzaine d'habitants ont accepté de répondre. Leur parcours résidentiel et leurs avis sont à découvrir en vidéo, à la maison des projets, dans le cadre de l'exposition : "Nos manières d'habiter Rezé". Egalement : des permanences gratuites d'un architecte conseil et d'un spécialiste de l'isolation thermique ainsi qu'une visite guidée sur les nouvelles formes des logements.

Du 7 octobre au 30 janvier. Mercredi et samedi : 10h-12h / 14h-18h. Jeudi et vendredi : 14h-18h. 50 rue du Château-de-Rezé (rez-de-chaussée de la médiathèque Diderot). Entrée libre. Rens. 02 40 13 44 10.



Les maraîchers de l'agglomération recrutent.

RENDEZ-VOUS

Journées des métiers du 19 au 23 octobre à la Maison de l'emploi de Pont-Rousseau. Des pré-recrutements collectifs seront réalisés dans le secteur des métiers verts. Au programme également des visites d'entreprises, des tables rondes sur les filières des métiers du bois, agroalimentaire, logistique, télé-service, sécurité, restauration collective, aide à la personne... Enfin, pour optimiser vos recherches d'emploi, des ateliers vous seront proposés sur l'entretien, Internet et l'emploi, la formation, le retour à l'emploi, etc.

Pour participer à l'une ou à plusieurs de ces actions, appelez le 02 51 70 32 17 ou aller à la maison de l'emploi 8, rue Jean-Baptiste-Vigier.

À NE PAS MANQUER

- EXPOSITION : 50 ans d'actions municipales à Rezé (p 23)
- FÊTE : à l'abordage du quai Léon-Sécher les 3 et 4 octobre (p 23)
- BISTROT DE L'HISTOIRE : les anciens chantiers navals de Trentemoult-les-Isles (p 20)
- PERSONNES ÂGÉES : semaine des retraités organisée par l'Orpar (p 11)
- SPORT : les 20 ans du Rezé Olympique patinage les 17 et 18 octobre (p 23)

LA QUESTION



**Nadine Couchman, ingénieure
Sécurité à la Semitan.**

Pourquoi organiser des journées Sécuri'Tan ?

“Pour réduire les comportements dangereux des piétons, conducteurs de deux-roues ou de voitures qui traversent au nez et à la barbe du tram ou des bus. Depuis 2003, la Semitan enregistre une moyenne annuelle de 175 collisions avec le tram – qui sont les plus dangereuses – et 697 avec les bus. Le tramway est entré dans l’agglomération nantaise en 1985, et à Rezé en 1992. Les habitants l’ont tellement bien intégré, qu’hélas, ils ne s’en méfient plus et lui coupent la route fréquemment sans mesurer les risques qu’ils encourent. Or, un tel engin pèse 50 tonnes. Forcément, ça ne s’arrête pas comme ça. Il lui faut toute sa longueur, soit 40 m, pour s’immobiliser. Une fois le frein d’urgence activé, le conducteur ne peut plus rien faire contrairement au chauffeur de bus qui lui a encore la possibilité de donner un petit coup de volant au dernier moment. Des démonstrations de freinage de tramway et de bus seront réalisées et il sera proposé aux habitants de piloter l’un de ces véhicules afin qu’ils prennent conscience des difficultés du métier de chauffeur.”

Journées Sécuri'Tan :
mercredi 7 octobre, 10h-18h,
île Gloriette à Nantes. Samedi 10 octobre,
10h-18h, cours des 50 Otages
(place du Cirque) à Nantes.



**Gymnase du Port-au-Blé :
installation de la charpente.**

60

Même en période de crise, la collectivité reste une locomotive pour le tissu économique local et régional. **Soixante entreprises de bâtiments et travaux publics** (hors les prestataires de services : maîtres d’œuvre, bureaux de contrôle, etc) ont travaillé cet été à l’entretien des écoles, des équipements sportifs municipaux... et sur les grands chantiers que sont le gymnase du Port-au-Blé (photo), l’église Saint-Pierre, la piste d’athlétisme.



LA PHOTO

Michael Jackson apparaît sous le coup de pinceau de Thierry, habitant du Château, et sous les yeux de Sidia, un fan du roi de la pop. C'était cet été, au square Flaubert. Une opération dessin et graff sur un transformateur initiée par l'Arpej.

Kirfamix aux commandes de la programmation musicale de la fête du quai Léon-Sécher.

LE PROFIL

Après plusieurs années bien remplies comme musicien du groupe EV, Loran Grippay, alias DJ **Kirfamix** (c'est lui qui anime le bal du 14 juillet à Rezé), consacre un peu de temps à la vie de son quartier. Voire beaucoup puisqu'il est membre du comité consultatif de quartier, du conseil d'administration du centre socioculturel Jaunais-Blordière et bénévole

actif dans le comité de pilotage de la fête du quai Léon-Sécher. *"J'ai commencé par donner un coup de main pour le montage, maintenant je mets mes compétences et mon réseau au service de la programmation. Pendant la fête, je m'occupe de la logistique de la grande scène, de l'accueil des artistes, des balances. Je joue le rôle de régisseur."* Loran déploie ses antennes pour dénicher chaque année les groupes émergents, fait jouer l'amitié pour attirer des têtes d'affiche à prix d'ami... *"J'aime faire découvrir à un large public des groupes de qualité. Et ce qui est vachement sympa, c'est que ça permet de tisser des liens avec tous les gens du quartier."*

www.kirfamix.com

Fête du quai Léon-Sécher : samedi 3 octobre de 15h30 à 24h et dimanche 4 octobre de 10h à 18h, quai Léon-Sécher et Chemin-Bleu.

Entrée libre. (voir page 23)





BIBLIOTHÈQUE **Du nouveau dans les rayons**

Aujourd'hui, on va à la bibliothèque pour trouver un bon bouquin mais aussi pour emprunter un DVD, étudier, parler littérature, se changer les idées.

Plus de 300 films et dessins animés pour les enfants. C'est la nouveauté de la rentrée : la médiathèque Diderot se dote d'un fonds DVD. Un bon moyen de reconquérir les 3-12 ans qui fréquentent un peu moins les lieux depuis quelques années. On lit pas mal à Rezé : 7 700 inscrits à la bibliothèque. Un nombre au-dessus de la moyenne nationale. Qui fréquente la médiathèque "Espace Diderot" et la bibliothèque La Noëlle ? Les habitants du quartier du Château décrochent la première place, talonnés par ceux de la Blordière et de Trentemoult. Les jeunes actifs viennent

avec constance. Les 40-59 ans, eux, sont très assidus. Les seniors, aussi, mais à leur manière. Ils passent souvent mais empruntent peu. Pour les séduire, la bibliothèque développe son offre de livres audio lancée l'an dernier. Mais pas question de leur forcer la main. "La bibliothèque est un des rares endroits où l'on peut venir gratuitement pour rompre l'isolement, feuilleter la presse, surfer sur Internet...", souligne Martine Cailly, la directrice. En 2010, la médiathèque Diderot réaménagera sa zone d'accueil. Avec un coin salon et des bornes en libre service pour emprunter des documents librement, en plus du prêt traditionnel.

Un partenariat malin

Depuis 2005, un usager de la bibliothèque de Rezé peut se procurer un document de la bibliothèque de Saint-Herblain et vice-versa. Points forts de Saint-Herblain : CD/DVD, théâtre, arts graphiques, fonds particuliers. Points forts de Rezé : informatique, architecture et patrimoine, développement durable, poésie.



Pourquoi venez-vous la bibliothèque ?



“Pour feuilleter la presse”

Ferdinand Vincent : *“Je viens ici toutes les trois semaines et ce depuis près de 20 ans. Avant, je fréquentais déjà les lieux mais c'était une église (ndlr : l'Espace Diderot est installé dans les murs d'une église du XX^e siècle). J'emprunte des romans, beaucoup de policiers. Je finis toujours mon tour par le rayon presse. J'aime feuilleter les revues politiques. Pendant les vacances, je vais à l'antenne de la Noëlle.”*

“Pour les ateliers lecture”



Jeanick Le Borgne : *“Je lis 4 à 5 livres par semaine, aussi je viens à la bibliothèque très souvent. Parfois, j'emmène mes petits enfants assister aux séances lecture et contes, et tous les mois, je participe aux ateliers lecture. Un moment de partage que j'aime bien. Personne ne lit un livre de la même façon. Les échanges sont riches. On découvre des auteurs différents. Et dès que l'occasion se présente, je prolonge nos discussions en assistant aux rencontres écrivains.”*

Pratique

■ **Médiathèque Diderot** (place Lucien-Le Meut).
Ouverture mardi de 14h à 19h.
Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 19h. Jeudi et vendredi de 14h à 18h.
Samedi de 10h à 18h.
Rens. 02 40 04 05 37.

■ **Bibliothèque La Noëlle** (6, square Emile-Blandin).
Ouverture mardi de 16h à 18h.
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Vendredi de 16h à 18h. Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.
Rens. 02 40 04 05 49.

■ **Tarifs :** 10€/an, gratuit pour les -18 ans et les demandeurs d'emploi, 20€/an pour les non Rezéens.



Margot Martin : *“Etudiante, c'est la première année que je fréquente assidûment la bibliothèque. Avant les partiels, je suis là tous les jours, le reste du temps au moins une fois par semaine. C'est très calme et riche en documentation. Et au moins, ici, je suis obligée de bosser car je suis éloignée de toute tentation.”*

“Ce que j'aime, c'est le calme”



“Pour lire un livre par jour”

Murielle Peltier et Eline : *“Je fréquente l'espace jeunesse avec Eline, ma fille, tous les 15 jours. Ensemble, on sélectionne une vingtaine de livres car on lit une histoire différente chaque soir. Le choix est vaste. Et cela nous évite aussi d'en acheter trop souvent.”*

PERSONNES ÂGÉES

L'un tombe malade, l'autre le soigne. A temps plein. Accompagner un proche atteint de la maladie d'Alzheimer peut s'avérer difficile. Comment aider ces "aidants" ? L'Orpar propose quatre ateliers pour en parler.



Alzheimer,

J'arrive à gérer mais c'est dur, très dur. Surtout nerveusement." Juliette Boulé, 85 ans, ne peut se résoudre à voir son mari, Joseph, 87 ans, "partir de la maison avec sa valise pour aller en maison de retraite ; il est ici chez lui. Et il n'aime pas être séparé de moi." Joseph est atteint de maladie d'Alzheimer. "Au début, il y a des pertes de mémoire. Puis, on s'aperçoit de petites choses pas normales, on consulte un neurologue. Et le diagnostic tombe." C'était en 2002.

Depuis, Juliette prend la vie comme elle vient, au jour le jour.

AIDANT FAMILIAL : UN RÔLE MAJEUR MAIS ÉPUI sant

Juliette est ce qu'on appelle un "aidant familial". Selon des chiffres nationaux, 75% des personnes qui souffrent d'Alzheimer vivent à domicile grâce à un aidant familial. Un conjoint, un enfant... qui dédie leur vie à celle de leur proche malade. A chaque moment du jour et de

la nuit. Un rôle majeur mais épuisant. "Je ne peux plus le laisser tout seul. Auparavant, nous aimions bien faire notre petit tour, nous avions notre petit resto à Nantes, c'est fini désormais. Il va du lit au fauteuil et ne veut plus bouger. Nous aimions bien échanger, aujourd'hui, nous n'avons plus aucune conversation. C'est la chose la plus difficile à supporter." Juliette n'est certes pas isolée : ses enfants l'épaulent si besoin, ses voisins "super gentils" lui rendent des services, Laurence, auxiliaire de vie, vient deux fois par semaine et les aides-soignantes viennent trois fois. Néanmoins, la vie n'est pas rose tous les jours. "Tant que je peux, je fais..."

DES ATELIERS POUR EN DISCUTER

Comment soutenir l'entourage des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ? Des réponses sont attendues lors de la semaine des retraités organisée par l'Office municipal des retraités et



PAROLE D'ÉLUE

Ina Sy

conseillère municipale déléguée aux personnes âgées

"Aider les aidants familiaux, c'est fondamental. Si nous ne recevons aucune demande d'aide formalisée de leur part, ce n'est pas pour cela que le besoin n'existe pas. Loin s'en faut."



*Juliette et Joseph Boulé,
avec Laurence Echardour,
auxiliaire de vie.*

*Juliette : "Je ne peux plus
laisser Joseph tout seul.
Je prends la vie comme elle
vient, mais c'est dur..."*

on en parle

De l'aide aux aidants

Le service santé et personnes âgées de la Ville propose une aide aux aidants familiaux. Tantôt il s'agit de donner un temps de répit à l'entourage, en prenant en charge le malade une heure ou deux. Tantôt, c'est un temps de parole dédié à l'aidant familial. Ce peut être aussi une balade en voiture. Et une fois par an, le service propose aux familles une sortie groupée. *"C'est l'occasion d'échanger avec les autres qui vivent la même chose chez eux et de ne pas rompre le lien social"*, rapporte Patrick Mallet, responsable du service personnes âgées. Car comme si la maladie n'était déjà pas suffisante, elle isole de tout, de tous. Donc se protéger, s'accorder des temps de répit est essentiel. Pour soi-même tenir le coup. C'est aussi une façon de mieux aider le proche malade.

personnes âgées de Rezé. Du 19 au 23 octobre. Proposé par l'organisme de la Mutualité française, un cycle de quatre ateliers de deux heures, en petits groupes et deux séances individuelles, fera le point sur la maladie et donnera des conseils aux aidants familiaux pour faire face à leurs difficultés. Animés par des professionnels, ces ateliers "Fil mauve" sont gratuits.

Rendez-vous :
mercredi 21 octobre, 14h,
salle du Seil : pièce de théâtre
"Noël en septembre" par la
compagnie Arcalande suivie d'un
débat. Mercredi 28 octobre, 14h30,
la Carterie : réunion d'information
sur les ateliers Fil mauve (4 et 25
novembre, 8 décembre et 6 janvier).

Accueil de jour

Il existe 10 places en accueil de jour à la maison de retraite Alexandre-Plancher (02 40 78 25 25) et 3 aux Jardins-du-Vert-Praud (02 28 27 29 00). La future maison de retraite des Bords de Sèvre en proposera 4.

Semaine des retraités de l'Orpar

Lundi 19 octobre

14h : concours de belote au CSC Ragon. 15h : spectacle de variétés à la Carterie.

Mardi 20 octobre

14h30 : mardi de l'histoire sur Charlotte Corday à la résidence Saint-Paul. 14h30 conférence sur la Roumanie à la Carterie.

Mercredi 21 octobre

14h30 : pièce de théâtre "Noël en septembre" salle du Seil.

Jeudi 22 octobre

14h30 : marche dans Rezé, départ de la Balinière. 14h30 : chorale la Ritournelle à la Balinière. 17h : présentation par l'Arc des trois coups de cœur de l'Orpar, à la Balinière.

Vendredi 23 octobre

14h30 : groupe chantant de l'AEPR, salle de l'AEPR. Toutes ces animations sont gratuites sauf le concours de belote.

Utile

■ Service municipal
santé et personnes âgées
02 40 84 43 00

■ Orpar 02 51 72 71 27

■ Alzheimer Loire-Atlantique
02 40 12 19 19

CONSEIL MUNICIPAL

**Nocivité des ondes ?
Le débat n'est toujours
pas tranché.**

**En attendant, la Ville
suit les projets
d'implantation au plus
près et exige
des opérateurs
des engagements
de transparence.**

Un vrai casse-tête ces antennes relais. Tout le monde veut que son téléphone portable fonctionne sur l'ensemble du territoire mais personne ne veut d'antenne relais à côté de chez soi. Or, sans elles, rien n'est possible. Quand on sait qu'en plus les opérateurs sont dans l'obligation de couvrir 99 % du territoire sous peine de sanction par l'État... Cela devient compliqué. En cause : les ondes électromagnétiques. Arguments avancés par les riverains ou associations écologistes : des risques pour la santé. A La Blordière, suite à des inquiétudes manifestées par les habitants de la résidence de la Noëlle, Bouygues Télécom s'est engagé à démonter l'équipement fixé sur la toiture à la fin de l'année. Si l'opérateur ne trouve pas un site de substitution, il ne pourra plus assurer son service sur certains secteurs de la commune.

TRANSPARENCE EXIGÉE

Face à ce sujet de controverse, quelle est la marge de manœuvre des collectivités ? Limitée. Mais pas nulle. Une charte a été signée entre l'association française des opérateurs mobiles et l'association des maires de France en 2004 et réactualisée en 2007. Elle réunit les engagements des opérateurs en matière d'information, de



concertation et de préservation des paysages. Mais pas de limitation du champ électrique au-delà de ce que prévoit le décret de 2002 (entre 41 et 61 v/m). Et aucune obligation, nationale ou européenne, minimale entre une antenne et des établissements sensibles, comme les écoles, les crèches... Quelles règles d'urbanisme s'appliquent aux antennes relais ? Aucune déclaration de travaux n'est nécessaire pour les poteaux et pylônes de moins de 12 m et les antennes de moins de 4 m. Pour résumer, le maire ne peut s'opposer à une installation d'antenne qui respecte les valeurs limites d'exposition aux champs magnétiques. Néanmoins, il peut exiger des opérateurs un dossier établissant un état des lieux complet des installations : localisation, hauteur, trajectoires des axes des faisceaux de champs électromagnétiques, mesures des émissions... Ce qui est fait à Rezé depuis 2005. "Si tous les éléments ne sont pas réunis, la Ville conteste l'installation, quitte

à porter l'affaire au tribunal administratif comme ce fut le cas en 2008. C'est ce principe de transparence sur l'implantation des antennes que la Ville exige des opérateurs de téléphonie mobile", précise le maire Gilles Retière. Elle leur a rappelé lors de sa dernière rencontre avec eux en mars 2009. Jusqu'alors, SFR et Bouygues Télécom ont joué le jeu en donnant toutes les informations à la Ville. Orange : non. Dès lors, la Ville conteste toutes ses installations.

ÉTUDE DE L'AFSSET

Elus, associations, riverains attendaient des réponses du Grenelle des ondes au printemps. Mais d'aucuns parlent de rendez-vous manqué. Pour l'instant, il n'est pas question d'abaissement des seuils réglementaires fixés par l'Organisation mondiale de la santé (entre 41 et 61 volts par mètre). Des tests doivent être réalisés pour voir s'il est possible de diminuer les seuils sans baisser la qualité. Seule la ville

Résultats des mesures en ligne

L'emplacement des émetteurs (radio, télévision, téléphonie mobile...) sur la commune et les résultats de mesures de l'exposition aux ondes radio sont en ligne sur Internet sur www.cartoradio.fr (le site de l'Agence nationale des fréquences).

C'est aussi en ligne sur le site web de la Ville : www.reze.fr



elais ce

de Paris a réussi à imposer une limitation à 2 v/m dans sa charte signée avec les opérateurs en 2005. Les associations et certains parlementaires réclament un abaissement à 0,6 v/m. C'est envisageable si on multiplie les antennes.

Dans quelques jours, l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail devrait rendre publiques les conclusions de son étude sur les radiofréquences et leur impact sur la santé. Son directeur général, Martin Guespereau, a indiqué que tous les articles scientifiques seraient passés au crible, même le controversé rapport Bio-initiative consacré à l'impact sanitaire des champs électromagnétiques sur l'homme. À suivre donc.

En juillet 2009, les dernières mesures réalisées à proximité de 6 antennes par une agence indépendante sur demande de la Ville révèlent des niveaux entre 1 et 6 v/m. "Trop élevés", dit le maire, Gilles Retière, qui demande à l'opérateur de vérifier ses installations.



EN BREF...

PLU : modification

L'enquête publique est ouverte depuis le 14 septembre 2009 et se poursuit jusqu'au 19 octobre 2009 inclus.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Rezé mercredi 30 septembre, de 14h à 17h, mardi 6 octobre, de 9h à 12h, lundi 19 octobre, de 14h à 17h.

Stationnement vélo

La Ville vient d'installer de nouveaux appuis vélos : 90 nouvelles places au parc de la Morinière, halle de la Trocardière, salle de la Carterie, CSC Château, centre André-Coutant, maison de quartier La Houssais, bibliothèque La Noëlle, halte garderie Château, gymnase Ouche-Dinier, cimetière Saint-Paul pour un coût de 10 000€. Au total, Rezé dénombre 810 places dédiées aux vélos.

FJT : "une réussite"



Le foyer de jeunes travailleurs Grand Voile.

Le FJT Grand Voile a ouvert ses portes à ses premiers résidents le 26 août.

Sur les 102 places que compte ce nouvel équipement, une cinquantaine étaient déjà occupées en septembre. Les travaux n'étaient pas tout à fait achevés, notamment les extérieurs. "C'est une réussite architecturale qui étonne chaque visiteur : les logements, autant que les espaces collectifs, sont spacieux confortables et lumineux. Il ne reste plus qu'à y développer un projet de vie à même hauteur, au bénéfice des jeunes et des moins jeunes", rapporte Bruno Allais, ex-directeur (en retraite depuis septembre) de l'association gestionnaire du FJT, Edit de Nantes. Une équipe de six salariés a été recrutée.



L'atelier de transformation de l'entreprise Vives-Eaux.

TRENTEMOULT-LES-ISLES

Un mareyeur en bord de Loire

Située en entrée de ville, la société de mareyage Vives-Eaux est une véritable plateforme des poissons de nos côtes. Plus de 2 500 tonnes par an y sont préparées et conditionnées.

Ils sont rares les mareyeurs loin de la mer. Généralement, ils ont pignon sur leurs ressources. Exception faite pour la société Vives-Eaux installée dans 1 200 m² près du pont des Trois-Continents depuis 1998. "Ici les poissons arrivent toute la journée", explique le PDG, Philippe Vignaud, ancien banquier reconverti. "Je m'occupais du compte de l'entreprise créée en 1989 et implantée au Min de Nantes. Un jour, la gérante me dit : je vends. Je lui réponds : je prends !" Philippe Vignaud quitte son guichet pour un nouveau métier en direct de la criée. De 4 salariés au départ, l'entreprise en emploie 130 aujourd'hui et réalise un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros.

La recette : "Un peu de chance, les bons choix, un métier passionnant". Et un déménagement. "Nous n'avions pas de possibilité de développer la structure sur le Min, donc nous avons choisi de franchir la Loire pour nous installer ici."

Une cinquantaine de personnes travaillent en 3x8 dans l'atelier de transformation et conditionnement ainsi que dans les bureaux à Rezé. Les autres salariés – des chauffeurs qui livrent le poisson, des employés de marée (acheteurs dans les criées) – sont répartis dans les différents sites portuaires : La Turballe, Le Croisic, Lorient, Quiberon, les ports vendéens aussi, ceux de la Bretagne-Nord... Par an, 2 500 tonnes de merlans, merluchons,

bars, dorades, raies, maquereaux, requin-taupe... sont réceptionnés, découpés, transformés, conditionnés. Et s'en vont rejoindre les étals de la grande distribution, des poissonniers et les assiettes des restaurateurs de la France entière.

Bien acheter un poisson

Exiger le nom latin du poisson et le lieu de pêche ou d'élevage. Un bon poisson doit avoir une peau luisante et tendue, un maintien ferme, des écailles qui adhèrent bien à la peau, des yeux clairs, luisants et convexes et des ouïes de couleur rouge vif.

PAROLES D'HABITANTS

C'est leur train-train quotidien

Chaque semaine, 800 personnes prennent le train à la gare Rezé-Pont-Rousseau. Pour aller au boulot, à l'école ou bien encore respirer l'air de la mer.



"Le TER pour 3 € par mois" Jean-Luc Niel

"Depuis 3 ans, c'est le même rituel. Rezéen, je stationne ma voiture sur le parking-relais de la gare Pont-Rousseau et monte dans le TER de 7h30. Je descends à la gare SNCF de Nantes pour prendre la ligne 1 du tram jusqu'à la Haluchère. Trois minutes de marche plus tard, je suis au bureau, il est 8h. En plus d'être

rapide, c'est une formule économique. La carte Tan, qui me permet d'utiliser TER + tram, ne me coûte que 3 € par mois grâce à la forte cotisation de mon employeur, Saunier-Duval, favorable aux moyens de transport alternatifs à la voiture."



"Plus rapide que la voiture" Sophie Stankiewicz

"Bouguenaisienne, je prends le train tous les jours à la gare Rezé-Pont-Rousseau. Le matin, je laisse ma voiture sur le parking-relais et je prends le TER de 7h30 ou de 7h54, direction la gare SNCF de Nantes, où je travaille. C'est rapide, 8 minutes contre 20 ou 30 si je prenais le volant et de surcroît

économique : pas de frais d'essence et de stationnement."



"Pour le lycée et la plage !" Diane Vanhove

"Je vais au lycée Jean-Perrin mais j'habite Machecoul. Je ne voulais pas être interne. Alors, je prends le train tous les jours. J'arrive à la gare Rezé-Pont-Rousseau par le TER de 6h20 ou de 7h30 et je repars par celui de 17h30 ou de 18h05. Les trains sont fréquents, rapides et pas chers, surtout pour

les jeunes. Comme l'abonnement est valable toute l'année, je m'en sers l'été pour aller à la plage à Pornic."

Pratique : deux lignes desservent Rezé-Pont-Rousseau : Nantes/Saint-Gilles et Nantes/Pornic, soit 20 trains par jour. Coût indicatif d'un trajet Rezé-Pont-Rousseau/Gare SNCF Nantes : 1,30 €. Rens. 36 35 ou 02 40 75 65 24.

EN BREF...

■ LA BLORDIÈRE Réunion publique

Elle aura lieu le 21 octobre au gymnase Ouche-Dinier.

Ordre du jour : présentation du conseil consultatif de quartier, évolution des budgets de la collectivité et de Nantes Métropole dans le contexte économique actuel, comité de régulation du quartier, fusion des écoles Ouche-Dinier I et II, déménagement des antennes de téléphonie mobile, information sur les projets immobiliers.

■ REZÉ-HÔTEL DE VILLE Déménagement : deux services municipaux et Arpej

Le service réglementation (nouveau numéro de téléphone : 02 51 83 79 00) et le Conseil local de prévention et de sécurité (nouveau numéro de téléphone : 02 51 83 79 15) ont emménagé dans le bâtiment des Champs-Saint-Martin au 6 rue François-Marchais (ancienne maison de retraite la Tanière). Même chose pour l'association Arpej. Elle quitte l'hôtel Grignon-Dumoulin. Elle ouvrira ses nouveaux locaux le 19 octobre (possibilité de contacter l'association par téléphone du 12 au 16 octobre au 02 40 84 43 88). A partir du 19 octobre : nouveau numéro de téléphone de l'Arpej : 02 51 83 79 20. <http://www.arpej-reze.asso.fr>

■ TRENTEMOUT-LES-ISLES Enquête publique

Enquête publique dans le cadre des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) concernant la Société générale des techniques, située 3 rue de l'Île-Macé. L'entreprise a déposé une demande d'autorisation en vue de régulariser la situation administrative des activités d'emploi et de stockage de matières plastiques. Cette enquête se déroulera du 28 septembre au 28 octobre 2009. Renseignements : service espaces publics et environnement 02 40 84 42 23.



TRENTEMOUT-LES-ISLES

4par2 = 6 formations musicales réunies dans un collectif.

4par2 : un nouveau collectif d'artistes

4par2 productions est une jeune association. Elle réunit six formations musicales trentemousines autour de deux objectifs : s'entraider et faire connaître le chapman stick. Un instrument peu connu qui aura son festival en 2010.

Proximité géographique et affinités amicales ont décidé quelques musiciens trentemousins, entre autres, à se constituer en collectif. *"Pour partager nos expériences, nos compétences et nos réseaux, échanger, mener des projets ensemble"*, résume Géraldine, chanteuse. *"Nous avons des répertoires différents mais nous nous intéressons les uns aux autres. Jouer collectif doit nous permettre d'avancer plus vite individuellement."*

Créée fin 2008, l'association 4par2 pro-

ductions a été officiellement lancée le 21 juin dernier, en musique évidemment, avec toutes les formations du collectif : Costik, Desrose, les frères Landreau, Eugène Plaisir, G et les frères Dubois de Morange. Les répertoires : traditionnel breton revisité, chanson décalée, pop brinquebalante, électro... Onze artistes en tout croisent et mêlent les genres autour d'un goût commun de l'humour et de la dérision : *"On aime le travail bien fait sans se prendre trop au sérieux"*.

4par2 s'est aussi donné comme but de faire connaître le chapman stick, curieux

instrument : un piano sur un manche de guitare. *"Il n'y a qu'une soixantaine de pratiquants en France, alors que cet instrument peut intéresser de nombreux musiciens car il permet de jouer plein de styles. Nous allons faire renaître à Trememout le festival du chapman stick qui a existé pendant quelques années en Bretagne. La première édition aura lieu les 13, 14 et 15 mai 2010."* En alternance avec les Fanfaronnades.

Contact : 5 rue Raymond-Soulas.

Tél. 02 40 75 72 56.

www.4par2productions.com

CHÂTEAU

Piste d'athlétisme parée

Envolés les bosses et les trous. La piste d'athlétisme a été refaite à neuf. Un soulagement pour ses usagers.

Elle a fait sa rentrée elle aussi. Cet été, la piste d'athlétisme a fait l'objet de gros travaux. Ses 4 000 m² et ses équipements ont été entièrement réhabilités : l'anneau, les aires de saut en longueur, hauteur et saut à la perche, les aires de lancer du disque, javelot, poids et marteau.

De quoi redonner le sourire à ses plus fidèles usagers : les collèges, lycées et l'ASBR athlétisme. Son président, Erwann Stervinou, est soulagé. *"Les athlètes ne voulaient plus l'utiliser, elle était trop dangereuse. J'en avais fait mon cheval de bataille et n'arrêtais pas d'embêter la mairie. Il faut dire que la vie du club était en jeu. C'est simple : en 2003, nous étions 85, revigorés peut-être par l'effet championnats mon-*

diaux de piste à Paris. Aujourd'hui, nous sommes 54." Mais déjà, la nouvelle du nouveau revêtement de sol de compétition – "un très bel outil", juge Erwann Stervinou – s'est propagée comme une traînée de poudre parmi les athlètes rezéens. "Certains qui avaient migré dans des clubs de l'agglomération parlent de revenir." Une école de perche va être créée à l'automne, "la deuxième avec celle de Nantes". Refaite, la piste pourra accueillir des compétitions de niveau départemental.

Montant de l'opération : 840 000 € financés pour la grande part par la Ville. Le Conseil général participe à hauteur de 70 000 € et l'Etat verse 30 000 €. La Ville espère pouvoir compter sur une subvention du Centre national pour le développement du sport.



En septembre, le revêtement était en cours d'achèvement.

AGENDA

Les mardis de l'histoire

■ Conférence sur Charlotte Corday, animée par Catherine Decours, mardi 20 octobre à 14h30, résidence Saint-Paul, 103 rue Jean-Fraix. Organisation : Société des amis de Rezé, Orpar et résidence Saint-Paul. Gratuit. Rens. 02 51 72 71 27.

Centre socioculturel Loire-et-Seil

Bistrot de l'histoire "construction navale et artisanale" samedi 24 octobre de 16h à 18h à la maison des Isles, allée Choëmet à Trentemoult (en partenariat avec les services municipaux de l'action culturelle et des archives). Gratuit. Rens. 02 51 11 12 32.

L'arbre à lucioles

Cette jeune association souhaite développer la culture du jeu et son accès à tous. Elle propose samedi 10 octobre une soirée jeux d'économie et stratégie, au centre social de Ragon, de 20h à 23h30. Une ludothèque vous accueille également, salle de la Mirette, boulevard Condorcet, chaque 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois de 9h30 à 12h. Rens. larbrealucioles@gmail.com

Club des chiffres et des lettres de Rezé

Tournoi annuel dimanche 4 octobre à partir de 8h45 à la salle polyvalente le Seil, allée de Provence. Ouvert à tous. Rens. 02 40 93 96 75 ou 02 28 01 31 54.

Visite du site archéologique de Saint-Lupien

Visite du site de la chapelle Saint-Lupien avec l'archéologue de la Ville dimanche 11 et mercredi 21 octobre à 15h. Rendez-vous sur le site. Tarif : 3 € par personne ou 6 € par famille (1 ou 2 adultes + de 1 à 3 enfants), gratuité sous conditions. Rens. et réservation : 02 40 84 43 96.

Samedi du net

Pour acquérir les bases nécessaires d'une navigation utile et efficace sur Internet. Samedi 3 octobre, de 15h à 17h. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.



LA HOUSSAIS

Nicole et Jean-Pierre Créteur jouent la solidarité multimédia dans leur quartier.

Le multimédia à domicile

Amipir, une association multimédia, tente de rabibocher les souris avec les hommes.

Avec ma femme, l'idée nous est venue lors des balades mensuelles organisées par l'association de quartier de la Houssais", explique Jean-Pierre Créteur, le fondateur de l'Amipir (association multimédia Internet photo interactivité rezéenne). "En discutant avec les uns et les autres, nous nous sommes rendu compte qu'ils étaient nombreux à éprouver des difficultés, plus ou moins passagères, avec leur matériel ou leurs logiciels, sans savoir à qui s'adresser à moindre coût."

Problème ponctuel pour installer un logiciel ou se connecter à Internet, envie de réaliser une affiche ou une carte de vœu, besoin de conseil avant d'acheter un ordinateur, l'association s'adapte à toutes les demandes.

"Notre originalité, c'est notre réponse individualisée et à domicile", explique Jean-Pierre. "Chez certaines personnes, nous n'irons qu'une fois pour résoudre un problème particulier. D'autres nous sollicitent sur plusieurs semaines pour se former au montage vidéo ou au traitement des images." Pour quels tarifs ?

"C'est en fonction des revenus des gens, mais de toute façon cela ne dépasse pas 10 € de l'heure. Et l'adhésion à l'association est souhaitable (8 €)."

Partager un savoir-faire et une passion,

rendre service, c'est le credo de cette jeune association également attentive au lien et aux solidarités entre les habitants du quartier.

**Contact : nicoret@hotmail.fr
et 06 03 89 44 50**

REZE-HOTEL-DE-VILLE

"Des logements

Avant l'élaboration du Programme local de l'habitat qui sera lancé en des conseils consultatifs de quartier. En juin, les membres du CCQ

Il faut construire, puisqu'il reste de la place, certes, mais de façon réfléchie en privilégiant des logements intermédiaires, la dimension environnementale, en préservant l'intimité et les espaces verts." Les membres du conseil consultatif du quartier Rezé-Hôtel de Ville sont attachés à leur Rezé qu'ils qualifient d'"aéré". Par ailleurs, l'audace architecturale et le lien social sont deux notions qui sont apparues à plusieurs reprises lors du débat. "Il faut construire des logements qui donnent envie d'y vivre. Et penser la construction de manière à ce que les habitants aient des points de rencontre, des espaces qui leur permettent d'échanger. Si le mélange des populations est une nécessité, il ne faut pas confondre juxtaposition et mixité."

Enfin, dernier point, les membres du CCQ ont exprimé leur inquiétude quant au logement des anciens : "Il faut bâtir dès maintenant car vers 2030, le nombre de personnes âgées dépendantes aura fortement augmenté. Nous devons penser en amont aux personnes qui auront des revenus plus faibles qu'à l'heure actuelle car elles n'auront pas connu le plein emploi, et auront eu des ruptures professionnelles dans leur carrière".



A la harpe, Maria Turrini-Dorso, entourée de ses apprentis musiciens.

PONT-ROUSSEAU

De la musique pour les tout-petits

Ils n'ont que quelques mois mais découvrent déjà le monde vocal et instrumental grâce à l'intervention de Maria, professeur d'éveil et d'initiation à la musique.

Un panier en osier débordant de peluches sous le bras, Maria franchit le seuil de la crèche Les Ritournelles et s'installe sur une chaise miniature. Aussitôt, c'est l'attroupement. Autour de Badoum, le petit ours brun. La séance d'éveil musical débute. "Badoum, Badoum aime le miel, même si elles lui piquent les oreilles..." Les petits bouts, âgés de 3 à 18 mois, sont suspendus aux lèvres de la professeur de musique de la Balinière. Allongés sur un tapis ou bien

assis sur les genoux des auxiliaires de puériculture, ils découvrent le son de la flûte, du grelot, du xylophone et assistent au défilé de la souris verte, du petit chat gris souris, du poisson lune... Ryan, hypnotisé, ne bouge pas d'un cil contrairement à Maxence qui voudrait s'emparer de tous les instruments. Une demi-heure s'écoule... Badoum refait son apparition et salue son auditoire. Une fois par mois, Maria fait rêver les bébés rezéens, et ce, dans toutes les structures petite enfance de la Ville.

agréables à vivre"

2010 par la Communauté urbaine, la Ville a tenu à demander l'avis Rezé-Hôtel de Ville se sont exprimés sur le sujet.



Une partie des membres du CCQ de Rezé-Hôtel-de-Ville.

PERMANENCES DES ÉLUS

Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47.

REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE

(Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.

■ Mireille Richeux-Donot

Samedi 3 octobre de 11h à 12h.

CHÂTEAU (Landreau/Trocardière)

Centre socioculturel, allée de Touraine.

■ Ina Sy

Samedi 3 octobre de 11h à 12h.

■ Christian Brochard

Samedi 10 octobre de 9h à 10h.

BLORDIÈRE (Ouche-Dinier)

Centre socioculturel, 31, Chemin-Bleu.

■ Sylvie Le Blan

Sur rendez-vous.

■ Alain Coutant-Nevoux

Sur rendez-vous.

PONT-ROUSSEAU (Saint-Paul)

Salle Jean-Jaurès, rue Jean-Jaurès.

■ Colette Reclus

Mercredi 21 octobre de 11h à 12h.

■ Catherine Gosselin

Samedi 31 octobre de 11h à 12h.

HOUSSAIS

(Chêne-Creux/Trois Moulins)

Maison de quartier, avenue de la Houssais.

■ Véronique Charbonnier

Samedi 10 octobre de 11h à 12h.

■ Philippe Puiroux

Samedi 24 octobre de 11h à 12h.

RAGON

Centre socioculturel, 9 rue du Vivier.

■ Anaïs Gallais

Samedi 10 octobre de 11h à 12h.

■ Julien Chaillou

Sur rendez-vous.

TRETEMOUT-LES-ISLES

(Haute-île et Basse-île)

Maison des Isles.

■ Dominique Poirout

Samedi 17 octobre de 11h à 12h.

Élus de l'opposition

■ MoDem : sur rendez-vous,

contact par courriel :

stephane.louedin@mairie-reze.fr

■ REZÉ À GAUCHE TOUTE : lundi et

mercredi de 14h à 17h en mairie

ou sur rendez-vous au 06 65 17 06 09.

■ UMP NOUVEAU CENTRE, DIVERS

DROITE : lundi de 9h à 10h30

et vendredi de 14h à 16h en mairie ou

sur rendez-vous au 06 62 14 63 48.

Conseillers généraux de Loire-Atlantique

■ Canton de Bouaye/Rezé

Gérard Allard reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 10 81.

■ Canton de Rezé-Bouguenais

Françoise Verchère reçoit

sur rendez-vous au 02 40 99 78 58.



*Les bateaux
étaient testés en famille.*

Durant 30 ans, à Trentemoult, près de la place des Filets, le Chantier du port a donné naissance à des centaines de navires de plaisance dont beaucoup naviguent toujours.



Le Chantier du port

Le 24 octobre, la Ville propose un bistrot de l'histoire pour se remémorer les grandes heures des chantiers navals qui bordaient sa rive, le long de la Loire. L'an passé (*Rezé Mensuel septembre 2008 / n°33*), nous nous souvenions des chantiers Aubin installés de 1962 à 1980 à Norkiouse. Cette fois, nous rencontrons l'un des capitaines du Chantier du port.

L'air du large soufflait déjà sur le berceau de Georges Lebeaupin, né à Trentemoult en 1928, d'un père charpentier de navires, dans la maison du commandant Lebreton. Devenu menuisier, il travaille à l'aménagement de bateaux et, pendant ses congés, édifie un hangar attenant à la maison familiale : "J'y ai construit mes premiers bateaux, des annexes, pendant les week-ends, seul ou avec l'aide de copains. Le 12 août 1953, j'ai mis à l'eau mon premier *Belouga, Reine*". Un fier navire qui remporte moult régates, la coupe de France en

1955 et 1956, et suscite l'intérêt d'André Cornu, ingénieur aux Ateliers et chantiers de Bretagne (ACB). Celui-ci recrute Georges Lebeaupin, qui va gravir rapidement les échelons de traceur jusqu'à agent de maîtrise... Tout en construisant pour André Cornu un caneton, "Nymphéa", trois fois champion de France, et pour son fils un "505" qui participe aux Jeux olympiques de Rome en 1960.

SUCCÈS AU SALON NAUTIQUE DE PARIS EN 1960

C'est aux ACB que Georges Lebeaupin rencontre Georges Berthaud. En 1958, les deux Georges fondent leur propre chantier de construction de bateaux de plaisance. Un terrain inondable en bordure de Loire, près de la place des Filets, est acheté et remblayé avec des pierres du château de Rezé démoli. Grâce à un prêt familial et avec beaucoup d'huile de coude, un han-

gar de 22 m sur 11 m, comprenant atelier de construction, bureau et salle à tracer, est construit en une journée, selon des plans faits maison. La première commande arrive : un *Belouga*. Georges Lebeaupin trace le bateau à partir des plans d'Eugène Cornu et le construit en mettant au point de nouvelles techniques. Le bateau exposé au salon nautique de Paris en 1960 vaut au chantier une pluie de commandes. Il faut embaucher un, puis cinq menuisiers. Le chantier emploiera jusqu'à une vingtaine d'ouvriers triés sur le volet : "Que des gars qui savaient faire ! On n'était pas faciles."

LES TESTS SE DÉROULAIENT EN FAMILLE

Après ce démarrage, le Chantier du port Berthaud-Lebeaupin connaît de nombreuses heures de gloire. Il sait s'adapter et innover pour faire face aux évolutions.



*De gauche à droite :
Georges Lebeaupin
et Georges Berthaud
aux côtés de l'architecte
Eugène Cornu devant
un Cornu de 9,30 m.*

naît en 1959

Entre 1963 et 1964, deux nouveaux hangars sont édifiés. En sortent des Belougas en bois, puis en aluminium, mais aussi des Mopelias, des dériveurs... Le chantier met aussi ses compétences au service d'autres constructeurs de bateaux et s'associe même, dans les années 70, au pavillonneur Phénix pour aménager l'intérieur de 50 maisons. Pendant les week-ends,

Georges Lebeaupin, sa femme Eliane et leurs trois enfants testent en famille les améliorations techniques.

1977. Georges Berthaud prend sa retraite. Georges Lebeaupin, victime d'un accident du travail, cède ses parts. 1985 : le chantier périlite. Il connaît une rémission en 1989 sous le nom de "La griffe marine", une Scop fondée par une grande partie du personnel

du chantier. La société quitte Trentemoult pour Chevire, elle fermera en 1995.

Aujourd'hui, l'ancien chantier est propriété de la Ville qui le met à disposition du Centre nautique Sèvre-et-Loire. Sur son terrain, en plus des pierres du château, repose aussi un navire, celui de Joachim Cornu (père d'André), qui gagnait toutes les régates et auquel son propriétaire a étrangement souhaité accorder une sépulture terrestre. Quant au "Reine", ancêtre de tous les autres, c'est désormais Jean-Claude, fils de Georges et Eliane qui l'emène à la victoire, puisqu'il continue vaillamment de remporter des courses...

Bistrot de l'histoire le 24 octobre à la maison des Isles, de 16h à 18h.

Thème : la construction navale artisanale rezéenne du XX^e siècle avec l'histoire des chantiers Berthaud-Lebeaupin, Aubin et Bézier.

Des témoins raconteront.

Rens. 02 40 84 43 60.



**Georges
et Eliane
Lebeaupin.**



Agua Na Boca, le 16



David Chevallier, le 10



Grain, le 21



Philippe Vasset, le 20

BRÉSOS

LECTURE

■ Atelier lecture

Un livre, un auteur.
Mardis 6 et 13 octobre, 19h.
Médiathèque Diderot.
Rens. 02 40 04 05 37.

■ Conte

Loup y es-tu ? Par Musique en herbe. Pour les 4-7 ans.
Mercredi 7 octobre, 10h30.
Samedi 10 octobre, 15h.
Bibliothèque La Noëlle.
Sur réservation.
Rens. 02 40 04 05 49.

■ Club lecture

Pour les 8-12 ans qui veulent lire des nouveautés, en discuter.
Mercredi 14 octobre, 14h30.
Médiathèque Diderot.

■ Histoires farfelues

Sélection de textes où l'in vraisemblable côtoie l'absurde par Valérie Lecat. Pour les 7-10 ans.
Samedi 17 octobre, 16h.
Médiathèque Diderot.
Réserv. 02 40 04 05 37.

■ Philippe Vasset

Son 5^e roman, "Journal intime d'un marchand de canons", paru en 2009, mêle une nouvelle fois fiction et réalité.
Mardi 20 octobre, 19h.
Médiathèque Diderot.

MUSIQUE

■ Is that pop music ?!?

(Arc) Par David Chevallier, jeune et talentueux guitariste de jazz. Avec son sextet (David Linx au chant), il revisite à sa façon le répertoire pop-rock ango-saxon des années 70/80.
Samedi 10 octobre, 20h30.
Théâtre municipal.
Tarifs : de 8 à 16€.
Rens. 02 51 70 78 00.

■ Destination Brésil

(Arc) Double plateau avec la voluptueuse bossa nova de Marcio Faraco et l'électro-world franco-brésilienne des nantais Agua Na Boca.
Vendredi 16 octobre, 20h30.
Théâtre municipal.
Tarifs : de 8 à 16€.
Rens. 02 51 70 78 00.

■ Les amis de l'orgue de Saint-Paul

Concert voix soliste, trompette et orgue. Œuvres de Purcell, Bach, Haendel...
Dimanche 18 octobre, 16h30.
Église Saint-Paul.
Participation libre.
Rens. 02 40 04 14 83.

■ Barbara Carlotti

(Arc) Une séduisante jeune femme qui redonne

ses lettres de noblesse à la chanson de plage.
Mardi 20 octobre, 21h.
La Bouche d'air (Nantes).
Tarifs : de 8 à 15€.
Rens. 02 51 70 78 00.

■ Grain

(Arc) Fantaisie poétique et musicale à partir de 6 mois.
Mercredi 21 octobre, 10h30.
Centre socioculturel Jaunais-Blordière. Tarif : 6€.
Rens. 02 51 70 78 00.

■ Soirée métal

Hoperckut (métal) et A subtle Understatement (Death métal / hardcore).
Jeudi 22 octobre, 20h.
Barakason.
Entrée libre.
Rens. 02 51 70 75 70.

■ Quatuor Aleph

Œuvres de Beethoven et de Schuman par le quatuor Aleph, composé d'instrumentistes de l'ONPL et de l'école municipale de musique de la Balinière.
Au profit d'Enfance actions Madagascar Zaza Malagasy.
Vendredi 23 octobre, 20h.
Salle Berio, la Balinière.
Tarif : à la chaussette.
Rens. 02 40 89 67 61.



David Linx, le 10



Rezé Olympique Patinage, les 17 et 18

■ Gokan

Gokan (métal) vient fêter la sortie de son premier album "Modes de pensée" en compagnie d'Omaïra et de Karma Zéro.
Vendredi 23 octobre, 20h30.
Barakason.
Tarif : 7€.
Rens. 02 51 70 75 70.

THÉÂTRE

■ Tintam'Art Théâtre

Cette compagnie rezéenne présente "Embarquement", son tout nouveau spectacle de marionnettes.
Les 7, 14, 15, 16, 17, 18 et 21 octobre au TNT à Nantes.
Du 31 octobre au 4 novembre à 10h, place des Garennas à Nantes.
Tarif : 6€.
Rens. 02 40 12 12 28.

MULTIMÉDIA

■ TV Rezé

La jeune télévision rezéenne de proximité, accessible via Internet, souffle sa première bougie. (Voir page 5).
Samedi 24 octobre, à partir de 18h.
Centre socioculturel Jaunais-Blordière.
Rens. <http://www.tvreze.fr>

EXPOSITION

■ Nos manières d'habiter Rezé

(Voir page 5).
Du 7 octobre au 30 janvier
Maison des projets.
Rens. 02 40 13 44 10.

SPORT

■ Patinage

20 ans du Rezé Olympique Patinage.
17 et 18 octobre. Gymnase des Cités-Unies. Entrée libre.
Rens. 06 19 29 00 74.

VIDE-GRENIER

■ Samedi 3 octobre

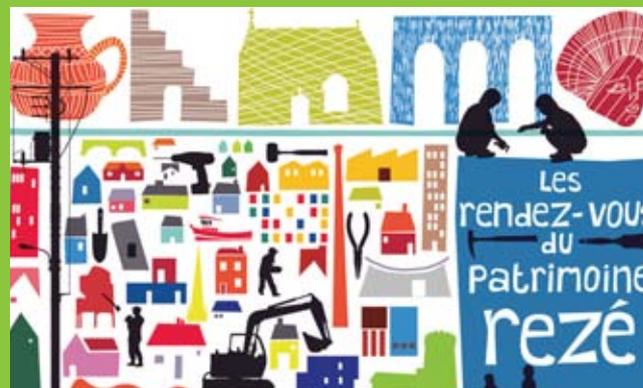
Parc de La Houssais.
Sur le thème enfance et adolescence (FCPE Houssais).
Rens. 02 51 11 17 51.

■ Dimanche 4 octobre

Place du Pays-de-Retz (FCPE Château-Nord).
Rens. 06 98 19 12 08.

■ Dimanche 11 octobre Parking Leclerc Atout-Sud

(ASBR Hand).
Rens. 06 84 21 09 79.
Place du 8-Mai (CSC Loire-et-Seil). Rens. 02 40 84 45 50.
Place du Pays-de-Retz (AEPR). Rens. 02 40 75 57 57.



■ LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

La première édition des rendez-vous du patrimoine s'annonce riche. Voici les propositions d'octobre.

- Balades sonores au Château de Rezé (accessibilité aux personnes malvoyantes) : dimanche 4, 15h (départ de la Barakason).
 - Visite guidée du site archéologique Saint-Lupien : dimanche 11 et mercredi 21, 16h.
 - L'architecture du théâtre municipal : mercredi 14, 17h30.
 - L'église Saint-Pierre et sa restauration : vendredi 23, 18h.
 - Bistrot de l'histoire sur la construction navale : samedi 24, 16h (maison des Isles).
 - Atelier en famille sur la céramique antique : lundi 26, 14h (salle Monnier, rue Monnier).
 - Atelier en famille sur l'archéologie : vendredi 30, 14h (chapelle Saint-Lupien).
- Entrées libres sauf pour la visite guidée du site Saint-Lupien (3€ / 6€ famille), rens 02 40 84 43 60.

■ TROIS EXPOSITIONS RÉTROSPECTIVES

A découvrir une rétrospective sur "50 ans d'actions municipales à Rezé" et une exposition sur Jean Jaurès dans le cadre du 150^e anniversaire de sa naissance, "Il



y a 150 ans naissait un homme de paix". Enfin des photos aériennes de Rezé permettront de mesurer les grands changements qui ont modelé la ville, "Rezé vue du ciel de 1952 à nos jours".

Du 28 septembre au 30 octobre, à l'hôtel de ville, salle Moyano.

■ FÊTE DU QUAI LÉON-SÉCHER

14^e édition de la fête du quai Léon-Sécher. Organisée par le centre socioculturel Jaunais-Blordière, elle s'adresse aux jeunes comme aux moins jeunes et à un public familial. Côté concerts, il y aura du rock, du celtique, de l'accordéon, des percussions, du jazz et même du chant lyrique. Côté animations, chasse au trésor, balade contée, histoires pour les petits, promenades à dos d'âne alterneront.

Samedi 3 octobre, de 15h30 à minuit, dimanche 4 octobre de 10h à 18h, quai Léon-Sécher et Chemin-Bleu. Entrée libre.

Rens. 02 28 44 40 00 ou www.quaileonsecher.org

Les élus s'expriment sur un thème libre.

Groupes de la majorité *Rezé à gauche* avec Gilles Retière

Les élus socialistes

Ecole : loi SMA inapplicable

■ Les élèves et les enseignants ont repris le chemin de l'école. De nouveau va se poser au cours de l'année scolaire la mise en place du service minimum d'accueil (SMA). Au vu des résultats de l'enquête diligentée par la députée Sandrine Mazetier auprès des maires de France, il apparaît que, quelle que soit la taille de leur commune ou leur orientation politique, les maires jugent impraticable cette loi et estiment qu'il s'agit d'une défausse de l'Etat sur les collectivités locales. 88% des maires assurant ne pas pouvoir mettre en place le SMA, avancent l'impossibilité technique de le faire et ceux qui la mettent en place ne peuvent l'appliquer selon les critères définis par la loi.

En définitive, ce texte idéologique a montré sa totale inefficacité. Arme de guerre contre l'école et les enseignants, ce dispositif vise à occulter les 16 000 suppressions de postes effectives à la rentrée 2009 et surtout les très nombreuses heures de cours non assurées. Ces heures de cours non assurées causées par l'absence pour maladie ou formation des enseignants et par le non remplacement de ceux-ci sont imputables directement à la politique du Gouvernement et entravent le droit aux élèves à être éduqués.

contact@partisocialistereze.fr

Les élus communistes

A gauche face à la crise

■ Fermetures d'entreprises (MSPI à Rezé...), licenciements, privatisations de services publics, dégradation des finances par un désengagement sans précédent de l'État : les sujets d'inquiétude ne manquent pas pour les Rezéen(ne)s. A l'évidence, la crise n'a pas les mêmes conséquences pour tous.

Face à cette politique de casse du Gouvernement, au service des banques et du patronat, les élu(e)s communistes, au sein de la majorité municipale soutiennent une vraie politique de gauche, solidaire, au service des habitant(e)s.

C'est ainsi que nous sommes partie prenante, dans la municipalité comme à Nantes Métropole, d'une politique audacieuse en réponse aux besoins de la population, qu'il s'agisse du logement social, des services publics, de l'environnement, du développement économique, de l'accès à la culture ou aux activités sportives et de loisirs. Cette politique est possible en rassemblant la gauche. Rezé en est la démonstration.

Il n'est pas d'alternative à cette démarche pour mener une politique de gauche. Toute tentative de tirer vers le Modem ne serait qu'un handicap pour la construction d'une telle politique de gauche, à quelque niveau institutionnel que ce soit.

groupecommuniste@mairie-reze.fr

Les élus Verts

Femmes/hommes : à quand l'équité ?

■ Pour les Verts, c'est une question fondamentale : **une vraie démocratie ne peut s'exercer sans la contribution juste des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la vie politique, sociale, économique et culturelle. Cela suppose la participation des femmes à la prise de décision et au partage du pouvoir.**

Les consultations entamées par le Gouvernement visent la suppression des bonifications de retraite des mères de famille. Depuis 1971, les femmes bénéficient de deux annuités supplémentaires par enfant. A la suite des nombreux recours intentés par des hommes contre cette compensation, la Cour de cassation a confirmé en 2009 son caractère discriminatoire. Et malgré cet avantage réservé aux femmes, selon la Caisse nationale d'assurance vieillesse (http://www.cnav.fr/t_blank), leurs pensions **ne dépassent pas 77% de celles des hommes en moyenne**. En France, le **saire féminin** reste en moyenne **27% inférieur au saire masculin**, y compris à travail égal. L'Europe prévoit pourtant des mesures différenciées si elles corrigent des inégalités en particulier liées au sexe. Sous prétexte d'égalité stricte, la suppression des bonifications de retraite pour les femmes en France aggraverait de fait ces inégalités.

Contact : 02 40 84 43 76.
elusverts@mairie-reze.fr



Groupe de la minorité Rezé à gauche toute

Casse des services publics !

■ Le gouvernement profite de l'été pour accélérer sa politique libérale de privatisation et de casse des services publics en s'attaquant à La Poste.

Le service public postal est en danger. Des communes perdent leurs bureaux de poste (600 en 2007), la qualité de service et les conditions de travail se dégradent de plus en plus, la précarité s'étend, 52 000 emplois ont été supprimés depuis 2002. Le facteur, symbole du lien social et de l'accès de tous au courrier quotidien sur tout le territoire, est menacé.

En tant qu'élus nous affirmons que le service postal est un bien commun auquel doivent avoir accès tous les citoyens et que La Poste ne doit pas devenir une entreprise où les activités rentables pour les futurs actionnaires passeraient avant les missions de service public (distribution du courrier 6 jours sur 7, garantie du droit pour tous à disposer d'un compte bancaire.)

Nous sommes engagés dans la défense de La Poste au sein du Comité départemental contre la privatisation et pour l'ouverture d'un débat public et d'un référendum sur le service public postal.

Déjà, nous vous invitons tous à participer à une grande consultation nationale qui aura lieu le 3 octobre 2009 sur notre commune.

Angèle Brunacci / Pierre Chauvin

Groupe d'opposition UMP, NC, DD Tous ensemble pour Rezé

Le service public sacrifié

■ La rentrée est souvent l'occasion de changements importants et cette année encore, pour nos transports publics, puisque les administrés vont devoir payer la mauvaise gestion financière et structurelle des déplacements urbains.

La navette de Trentemoult, les deux circuits de ligne R sont supprimés, la ligne 33 Aufrère est réaménagée. **A cela s'ajoute l'augmentation des tarifs au 1^{er} juillet.**

Depuis plusieurs années notre ville voit le service public du transport diminué en termes de quantité et de qualité. La raison invoquée est la rationalisation des coûts et de l'offre.

Ce motif n'est pas exprimé par des libéraux, mais par des socialistes bien pensants comme Jean-Marc Ayrault et Gilles Retière ; même s'ils ne cessent de nous parler de la casse du service public et des dérives libérales à l'échelon national.

Des investissements importants et injustifiés comme la ligne 2 de tramway à la gare de Pont-Rousseau (7 millions d'euros) doivent désormais être amortis.

Le choix des socialistes, c'est la diminution d'un service à la population en faisant payer toujours plus chère sa politique des transports malheureuse structurellement, et infondée financièrement.

Les élus de l'opposition

Groupe MODEM Cap démocrate Rezé

Texte non parvenu
dans les délais

URGENCES

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES MÉDICALES : 15

AMBULANCES : 15

(ambulancier de garde)

Nouvelles Cliniques

Nantaises Service

des urgences:

02 28 25 50 15.

Allo Enfance maltraitée : 119

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

08 VICTIMES :

08 842 846 37

7j/7 de 9h à 21h,

prix d'un appel local.

ACCUEIL PSYCHOLOGIQUE

Accueil infirmier

avec/sans rendez-vous :

17 rue du Bas-Landreau à Rezé.

Du lundi au vendredi de 8h30

à 19h.

Tél. 02 40 08 98 80.

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanche 4 octobre :

BARBIER Gil,

103 rue Pierre-Yvernoiseau, Nantes

(02 40 59 06 17)

Dimanche 11 :

KIMAKHE Saïd,

3 rue Paul-Ramadier, Nantes

(02 40 89 70 23)

Dimanche 18 :

ISSAD Anissa,

3 rue Paul-Ramadier, Nantes

(02 40 89 70 23)

Dimanche 25 :

DE FERRY-GAUTHIER Alexia,

22 rue des Merisiers,

Saint-Herblain (02 51 80 61 67)

PHARMACIENS DE GARDE

Appeler le **32 37**

(24h/24h – 0,34 € TTC/min)

P

RATIQUE



Grippe A : la Ville s'organise

Dans un contexte de possible pandémie de la grippe H1N1, la Ville s'organise et a mis en place depuis septembre un plan de continuité des activités. Son personnel n'est pas à l'abri de contracter le virus. Or des missions ne peuvent être différées parce qu'elles sont indispensables à la continuité du service public et de la vie économique et sociale communale. Aussi, même si le taux d'absentéisme des agents devait atteindre les 50%, des missions prioritaires seraient assurées : gestion du maintien à domicile des personnes âgées dépendantes, les aides à domicile, repas à domicile, l'instruction des aides du CCAS, l'état civil, ... La Ville a acheté 8 000 masques pour protéger les agents les plus exposés aux risques parce qu'en contact direct avec la population.

COLLECTE DE JOUETS

■ L'association humanitaire rezéenne "Les amis des enfants du monde" organise une collecte de jouets, jeux, livres en bon état. Une grande foire aux jouets sera organisée dimanche 22 novembre de 10h à 18h à Sainte-Luce-sur-Loire dans la salle Marc-Jaffret. Les bénéficiaires seront envoyés au Bangladesh pour le fonctionnement d'un centre d'apprentissage. Un appel est fait aux bonnes volontés pour donner des objets en bon état. Contact : Caroline Leho 02 40 84 22 07 ou Brigitte Léger 02 40 04 05 62.

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

■ La collecte aura lieu mardi 6 octobre. Déposez les déchets le lundi soir sur le trottoir en les disposant de manière à ne pas

gêner la circulation des piétons et à ne pas compromettre leur sécurité. Attention à la dimension et le poids (pas plus de 50 kg). Ils doivent pouvoir être soulevés par deux personnes. Ne sont pas concernés par ce ramassage : pneus (ramener au fournisseur), pots de peinture non vides, batteries, déblais, gravats, déchets végétaux, etc. Rens. 02 28 03 78 39.

SECOURS POPULAIRE

■ Ouverture du vestiaire, 66-68 rue Émile-Zola, jeudi 1^{er}, mercredis 7, 14 et 21, samedi 31 octobre de 9h à 12h et de 14h à 17h. Ouvert à tous. Renseignements les jours d'ouverture : 02 51 70 03 81.

ARRÊTER DE FUMER

■ Le centre alcool-tabac les Apsyades (anciennement OCHS)



propose une réunion d'aide au sevrage tabagique lundi 12 octobre à 18h15, 55 rue Jean-Jaurès. L'accompagnement se poursuit ensuite sous forme de réunions bimensuelles et/ou par un accompagnement psychologique en individuel. Proposition de substituts nicotiques distribués gratuitement. Rens. 02 40 04 10 19.

RECENSEMENT MILITAIRE

■ Les jeunes né(e)s en août 1993 doivent se présenter avant le 30 novembre au service des formalités administratives de la mairie, avec carte d'identité et livret de famille.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

■ Les demandes sont à déposer en mairie, au service des

formalités administratives. Cartes nationales d'identité : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Réservé aux personnes habitant Rezé. Passeports biométriques : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et le samedi matin sur rendez-vous (les personnes venant de communes équipées de stations mais refusant de prendre les demandes de passeports le samedi matin ne sont pas acceptées). Les mineurs doivent être accompagnés et rendez-vous au 02 40 84 42 02.

SOS AMITIÉ

■ L'association SOS Amitiés de Nantes recherche des bénévoles en Loire-Atlantique pour assurer des permanences téléphoniques d'écoute. Rens. 02 40 04 04 04.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Du 5 juillet au 14 août : Guillard Henri / Tavernier Charlie / Pouget Romane / Bioteau Eliott / Hervé Emma / Audureau Kessya / Saupin Léa / Chioukh Sarah / Rotard Janyce / Brient Quentin / Gruais Jean / Bertoux-Weber Edern / Josse Yaëlle / Moine-Rioux Louness / Gautier Luka / Bombenger-Ratier Emilien / Tahon Evangeline-Lilly / Pacaud Milan / Blot Basile / Mousserion Noémie / Dagorne Manon / Guépard-Lépine Juliette / Doré Ethan / Fernandez Lorenzo / Fautrat Hugo / Altuntas Kaan / Resweber Justin.

MARIAGES

Hors de la commune : Boutin Jean-Yves et Kurzweil Nolwenn / Leroy Dominique et Loizeau Delphine / Baron Gilles et Breuvet Frédérique / Potier Nicolas et Ferré Valérie / Lecuona Stéphane et Tissier Aurélie / Piro Charles et Le Clerc Emilie / Farigoul Jacky et Péron Anne-Marie. **Du 4 au 25 septembre :** Belarif Abdelmalek et Zabala Oropeza Clarisse / Breton Florent et Duval Morgane / Guillet Laurent et Molinier Véronique / Fauvarque Jérôme et Le Brasidec Sandrine / Delroq Pascal et Maret Cécile / Zamora Olivier et Lainé Sandrine / Quartier Laurent et Guilloire Sandrine / Lemé Aurélien et Blandin Sonia / Boursault Morgan et Gouy Sandrine / Guittet Jean et Chevallier Eliane / Valton Loïc et Moreau Sylvie.

DÉCÈS

Du 18 juillet au 18 août : Grall Richard, 49 ans / Lamarque Jean, 66 ans / Cantin Maurice, 92 ans / Remaud Guy, 64 ans / Le Roux Alice épouse Draoulec, 85 ans / Gadet Paul, 65 ans / Mercier Charles, 73 ans / Bossis Marie-Claire, 52 ans / Lucas Yvon, 72 ans / Gabard Pierrette épouse Fortin, 77 ans / Nicolas Marie épouse Richard, 78 ans / Moreau Jean, 75 ans / Gravouille Suzanne veuve Durand, 100 ans / Le Gaillard Suzanne veuve Deloumeau, 93 ans / Delestre Nicole épouse Gaudin, 61 ans / Pawlowski Micheline épouse Dhaese, 60 ans / Boissière Simone épouse Barre, 84 ans / Ernault Yvon, 59 ans / Nepyjwoda Vladimir, 96 ans / Sanson Jean, 92 ans / Rabineau Jack, 63 ans / Le Bagousse Alain, 45 ans / Leblond Marthe veuve Guihard, 89 ans.